

CANTON DU VALAIS
ARRONDISSEMENT V

COPIE

COMMUNE DE SIERRE

CADASTRE FORESTIER

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE:

Constatation définitive de la forêt selon art. 10 al.2 de la loi fédérale sur les forêts

Légende:

Forêt:

Constatacion définitive de la forêt, concernant uniquement les zones de construction et leurs environs, avec piquetage et relevé de géomètre.

Plan de zone:

Périmètre de la zone à bâtir

Homologué par le Conseil d'Etat
en séance du6.DEC.2006
Droit de vote: Pr.371...
L'atteste:
Le chancelier d'Etat

Le géomètre:

L'ing. forestier:

L'inspecteur d'arrond. V
du service des forêts et
du paysage:

La Commune:

Sierre, le 16.05.06
Bramois, le 09.06.06
Sierre, le 09.06.06

Venthône, le 28.05.06
Venthône, le 28.05.06
Venthône, le 28.05.06

REI
NANA
VENTHÔNE

REI
NANA
VENTHÔNE

REI
NANA
VENTHÔNE

Plan cadastral 43

1178

Plan cadastral mis à jour 01 avril 2006

Vers. DATE DESSIN CONTROLE
Etabl. 25.04.06 PG CT
a
Modif.

Fichier : 1178d023.dwg Format : 1.05m2

